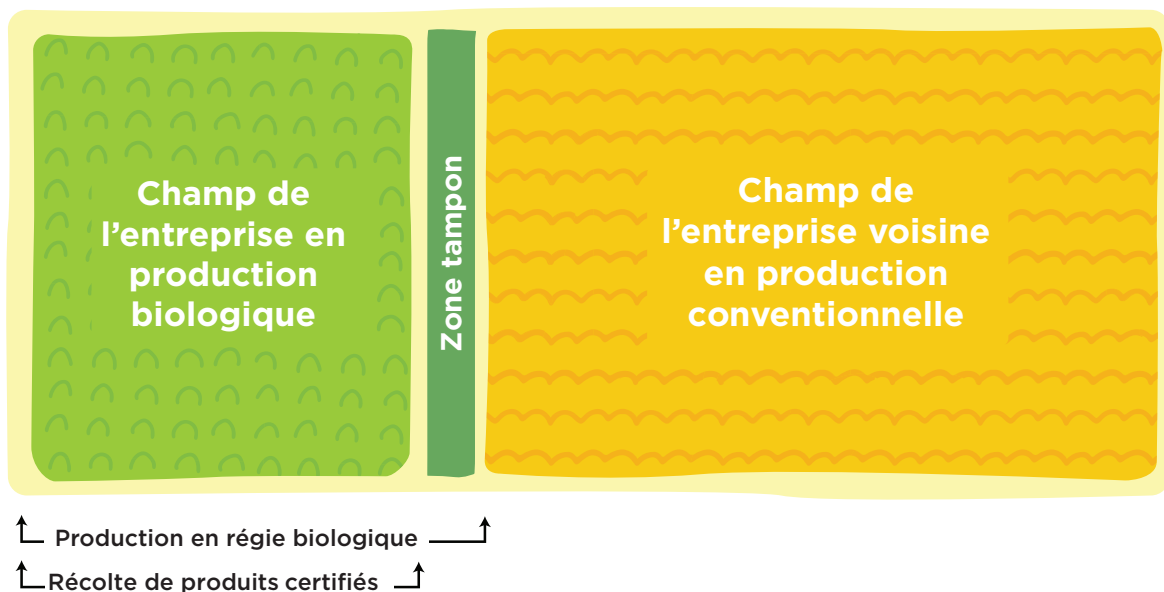


FICHE 1

Les zones tampons en agriculture, de quoi s'agit-il?

En agriculture, la zone tampon est une zone limitrophe clairement définie et reconnaissable qui sépare une unité de production biologique des zones adjacentes d'une production en régie conventionnelle. Pour respecter la norme en vigueur, cette zone a généralement une largeur minimale de 8 mètres (26 pi 3 po). Il existe cependant des exceptions d'où l'importance de se référer aux normes biologiques du Canada¹.

La zone tampon peut être aménagée de différentes façons : culture, haie brise-vent, prés fleuris, chemin de ferme, etc. Lorsque cette zone est cultivée, la production ne peut en aucun cas être commercialisée comme produit biologique. La zone tampon peut également servir d'aménagement favorable à la biodiversité. Ces différentes options sont détaillées dans la fiche 3.



¹ Norme CAN/CGSB-32.310-2020 : Systèmes de production biologique – principes généraux et normes de gestion.

Les exigences en agriculture biologique

De façon générale, et comme stipulé dans la norme en vigueur (CAN/CGSB-32.310, 2020), l'agriculture biologique « (...) vise à maximiser la productivité et à favoriser la santé des diverses communautés de l'agroécosystème, notamment les organismes du sol, les végétaux, les animaux et les êtres humains ». Son but premier est de « développer des exploitations durables et respectueuses de l'environnement ». Elle implique notamment de ne pas utiliser de pesticides ni d'engrais de synthèse et de ne pas recourir aux organismes génétiquement modifiés.

Les terres utilisées pour la culture de produits biologiques doivent être exemptes de ces produits interdits depuis au moins trois ans.

Les entreprises qui produisent, transforment et mettent en marché des produits biologiques ont recours à un organisme de certification pour faire reconnaître le caractère biologique de leur production agricole. Celui-ci vérifie annuellement le respect des normes biologiques.



Saviez-vous que...

Les producteurs biologiques doivent adopter des stratégies alternatives à l'usage des pesticides de synthèse. Ils contrôlent les organismes nuisibles grâce à des pratiques de désherbage mécanique et à des méthodes de lutte biologique pour contrôler les ravageurs.

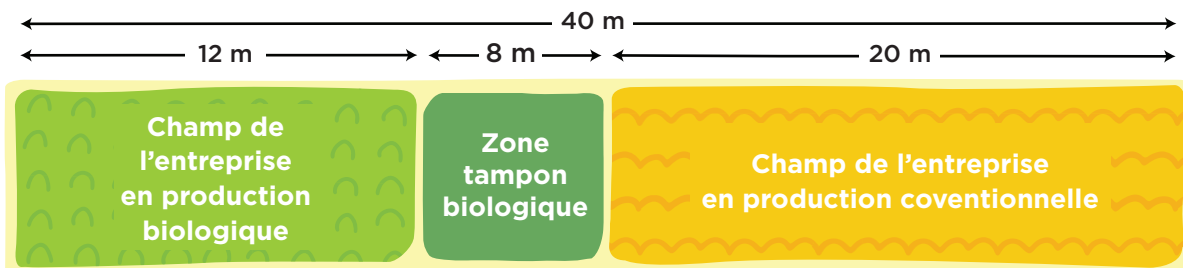
Quelle est l'utilité des zones tampons?

Protection contre les dérives de pesticides

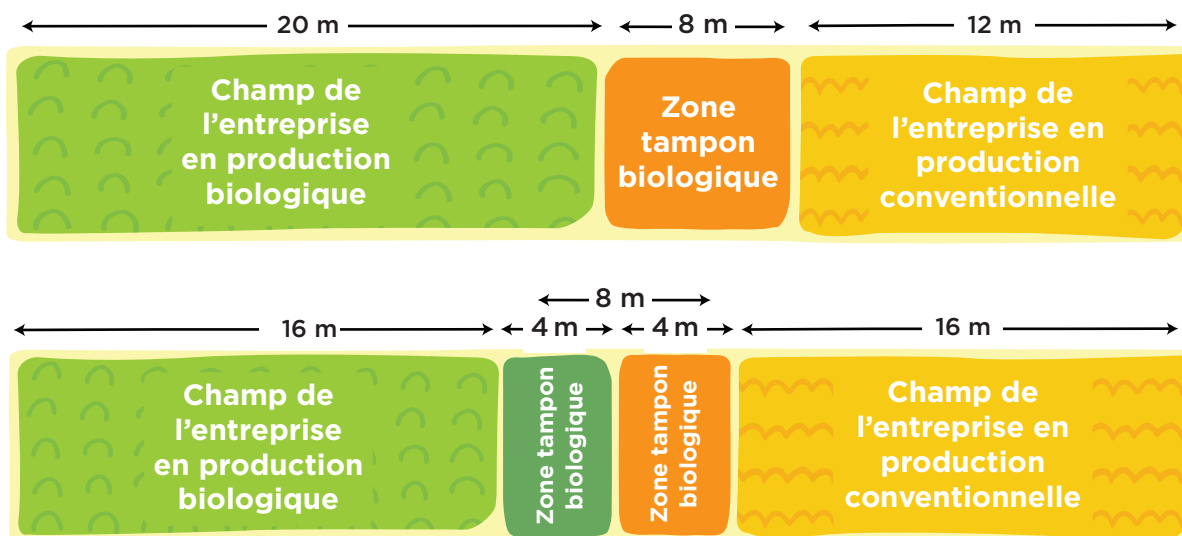
- Les zones tampons préviennent les risques de contact des cultures avec les pesticides utilisés par les fermes voisines en régie conventionnelle.
- Dans le cas d'aménagement de haies sur les zones tampons, la sélection des végétaux et la distance entre ceux-ci peuvent être réfléchies de façon à optimiser la protection contre les dérives et fournir d'autres services. Des détails à ce sujet se trouvent dans la fiche 3.

Gestion de la zone tampon

La gestion de la zone tampon incombe habituellement au producteur biologique.



Cependant, cette responsabilité peut être partagée entre voisins selon les différents modèles de cogestion où chaque partie y trouve son compte. Au moyen d'une entente, la zone tampon peut être soit entièrement située sur la parcelle en régie biologique, soit entièrement située en régie conventionnelle ou bien selon un partage établi entre les parties.



Les fiches suivantes vous permettront d'explorer les possibilités en la matière ainsi que le processus pour arriver à une entente avec un voisin :

FICHE 2

Repères économiques pour la cogestion des zones tampons

FICHE 3

Bénéfices environnementaux d'un aménagement

FICHE 4

Comment discuter d'un projet de cogestion de la zone tampon avec son voisin?

FICHE 5

Modèles d'ententes de cogestion de la zone tampon

FICHE 6

La prévention et la gestion des dérives de pesticides

